



MAUVAIS AGISSEMENTS

QUE SE PASSE T'IL AU CP MEAUX-CHAUCONIN ?

Le syndicat Force Ouvrière Justice dénonce le ou les mauvais agissements, de personnes travaillant au sein du CP de Meaux. (L'ensemble du personnel et le partenaire privé).

En effet, des actes crapuleux ont été commis envers des surveillants, des gradés, des membres de la direction...

Ce comportement n'est pas concevable et **le syndicat Force Ouvrière Justice** ne tolère pas ces agissements qui se font en grande partie sous anonymat.

Ces faits détestables, sont très souvent martelés lorsqu'ils touchent des membres de la hiérarchie.

Bien souvent, l'émoi n'est pas toujours le même, lorsqu'il s'agit des surveillants.

En effet, il est inconcevable qu'un gradé ne soit menacé ou encore que son repas soit lâchement souillé d'urine.

De la même manière qu'une directrice ne doit pas recevoir de messages à caractère raciste, il est inconcevable qu'un surveillant soit traité de "mangeur de bananes".

De la même manière qu'un surveillant doit avoir du respect envers son supérieur hiérarchique, il est inconcevable qu'un surveillant soit raccompagné physiquement par un gradé pour le faire quitter son bureau, tel un vigile de supermarché.

Le code de déontologie s'applique à tous les personnels, tous corps confondus.

Enfin, le rôle du syndicat prend fin là où la justice commence.

Ceux qui commettent des agissements crapuleux qui peuvent être sanctionnés par la loi, prennent leurs responsabilités non pas en tant que personnel de l'administration pénitentiaire affilié à tel ou tel syndicat, mais en tant que citoyen, pouvant être condamné par cette même loi.

Le syndicat Force Ouvrière Justice, apporte son soutien à tous celles et ceux qui ont pu être touchés par de mauvais agissements.

Adresse du Bureau local : rue du Lycée R.D.5 77100
Chauconin-Neufmontiers

Mail : cpmeaux@fojustice.fr

Tel : 0669370589

SLP **FO Justice** Meaux-Chauconin

Le 11 octobre 2022

